Nice (06) : Prières interdites sur les terrains de football

08/05/2016 à 4h14

Le nom ne laisse pas de place à l'interprétation: "CS Maghreb". Et pourtant, Anisse Saleï, l'un des fondateurs, l'assure: "C'*est juste un kif, comme disent les jeunes*". Le club de Nice ouest qui s'entraine au Stadium accueille "*tout le monde*".

La charte de la laïcité décidée par la ville de Nice, le club – fréquenté par une majorité de musulmans – jure "*la respecter*". "*Juste après les élections régionales, on a été convié à une réunion avec l'adjoint aux sports. La mairie nous a dit qu'elle allait interdire les prières sur le terrain et dans les vestiaires*", poursuit Anisse Saleï.

Quelques mois plus tard, le CS Maghreb signe la charte. "*Bien sûr! C'est comme quand c'est interdit de fumer chez quelqu'un, tu vas sur le balcon*", résume le fondateur du club. Ses équipes n'ont d'ailleurs pas été sanctionnées par la fédération française de football pour le non-respect de cette obligation. "*Je ne peux pas être derrière les 150 licenciés du club, mais si certains vont prier, ce n'est pas sur les installations, ce n'est pas quelque chose de négociable*", dit-il encore, insistant sur le fait que les entraînements du CS Maghreb ne sont "*jamais interrompu par la prière*". "*Certains la font avant, à la mosquée des Moulins par exemple, lorsque le rendez-vous est à 20 heures*", conclut-il.

Sur le fond, Anisse Saleï glisse encore: "*Bien sûr, je préférerai qu'on nous dise pourquoi ça dérange. Mais bon, la période est compliquée pour notre communauté. En tout cas, on respecte la loi du pays dans lequel on vit.*"

Var Matin

Merci à **jidji**